État des recettes et des dépenses de l'Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» pour l'exercice 2007 — Budget rectificatif nº 2

(2008/15/CE)

AGENCE EXÉCUTIVE EDUCATION, AUDIOVISUEL ET CULTURE

RECETTES

Titre Chapitre	Intitulé	Budget 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
1	**SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE**			
1 0	SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE	37 027 000	– 1 000 000	36 027 000
	Total du titre 1	**37 027 000**	**– 1 000 000**	**36 027 000**
2	**RECETTES DIVERSES**			
	Total du titre 2	**p.m.**		**p.m.**
	TOTAL GÉNÉRAL	**37 027 000**	**– 1 000 000**	**36 027 000**

AGENCE EXÉCUTIVE EDUCATION, AUDIOVISUEL ET CULTURE

TITRE 1

SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

CHAPITRE 1 0 — SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Article Poste	Intitulé	Budget 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
	CHAPITRE 1 0			
1 0 0	***Subvention de la Communauté européenne***			
1 0 0 0	Subvention de la Communauté européenne au titre du domaine politique de la société de l'information — Subvention de la Communauté européenne au titre du domaine politique de la société de l'information	8 895 932	– 1 014 932	7 881 000
1 0 1 1	Subvention de la Communauté européenne au titre du domaine politique de l'éducation et de la culture (programmes financés à la rubrique 1 des perspectives financières)	17 575 176	– 157 176	17 418 000
1 0 1 2	Subvention de la Communauté européenne au titre du domaine politique de l'éducation et de la culture (programmes financés à la rubrique 3 des perspectives financières)	9 928 382	– 911 382	9 017 000
1 0 1 3	Subvention de la Communauté européenne au titre du domaine politique de l'éducation et de la culture (programmes financés à la rubrique 4 des perspectives financières)	392 194	7 806	400 000
1 0 4 0	Subvention de la Communauté européenne au titre du domaine politique «Élargissement»		40 000	40 000
	Total de l'article 1 0 0	37 027 000	– 1 000 000	36 027 000
	TOTAL DU CHAPITRE 1 0	37 027 000	– 1 000 000	36 027 000
	Total du titre 1	**37 027 000**	**– 1 000 000**	**36 027 000**
	TOTAL GÉNÉRAL	**37 027 000**	**– 1 000 000**	**36 027 000**

AGENCE EXÉCUTIVE EDUCATION, AUDIOVISUEL ET CULTURE

TITRE 1

SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

CHAPITRE 10 — SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

100 Subvention de la Communauté européenne

1000 Subvention de la Communauté européenne au titre du domaine politique de la société de l'information — Subvention de la Communauté européenne au titre du domaine politique de la société de l'information

Budget 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
8 895 932	– 1 014 932	7 881 000

Commentaires

Décision 2005/56/CE de la Commission du 14 janvier 2005 instituant l'Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» pour la gestion de l'action communautaire dans les domaines de l'éducation, de l'audiovisuel et de la culture, en application du règlement (CE) nº 58/2003 du Conseil (JO L 24 du 27.1.2005, p. 35), telle que modifiée par la décision 2007/114/CE (JO L 49 du 17.2.2007, p. 21).

Conformément aux dispositions de l'article 6 de cette décision, une subvention destinée à l'Agence est inscrite au budget général de l'Union européenne. La recette inscrite correspond à la subvention prévue au poste 09 01 04 30 de la section III «Commission» du budget général.

1011 Subvention de la Communauté européenne au titre du domaine politique de l'éducation et de la culture (programmes financés à la rubrique 1 des perspectives financières)

Budget 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
17 575 176	– 157 176	17 418 000

Commentaires

Décision 2005/56/CE de la Commission du 14 janvier 2005 instituant l'Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» pour la gestion de l'action communautaire dans les domaines de l'éducation, de l'audiovisuel et de la culture, en application du règlement (CE) nº 58/2003 du Conseil (JO L 24 du 27.1.2005, p. 35), telle que modifiée par la décision 2007/114/CE (JO L 49 du 17.2.2007, p. 21).

Conformément aux dispositions de l'article 6 de cette décision, une subvention destinée à l'Agence est inscrite au budget général de l'Union européenne. La recette inscrite correspond à la subvention prévue au poste 15 01 04 30 de la section III «Commission» du budget général.

1012 Subvention de la Communauté européenne au titre du domaine politique de l'éducation et de la culture (programmes financés à la rubrique 3 des perspectives financières)

Budget 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
9 928 382	– 911 382	9 017 000

Commentaires

Décision 2005/56/CE de la Commission du 14 janvier 2005 instituant l'Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» pour la gestion de l'action communautaire dans les domaines de l'éducation, de l'audiovisuel et de la culture, en application du règlement (CE) nº 58/2003 du Conseil (JO L 24 du 27.1.2005, p. 35), telle que modifiée par la décision 2007/114/CE (JO L 49 du 17.2.2007, p. 21).

Conformément aux dispositions de l'article 6 de cette décision, une subvention destinée à l'Agence est inscrite au budget général de l'Union européenne. La recette inscrite correspond à la subvention prévue au poste 15 01 04 31 de la section III «Commission» du budget général.

AGENCE EXÉCUTIVE EDUCATION, AUDIOVISUEL ET CULTURE

CHAPITRE 10 — SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE *(suite)*

100 *(suite)*

1013 Subvention de la Communauté européenne au titre du domaine politique de l'éducation et de la culture (programmes financés à la rubrique 4 des perspectives financières)

Budget 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
392 194	7 806	400 000

Commentaires

Décision 2005/56/CE de la Commission du 14 janvier 2005 instituant l'Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» pour la gestion de l'action communautaire dans les domaines de l'éducation, de l'audiovisuel et de la culture, en application du règlement (CE) nº 58/2003 du Conseil (JO L 24 du 27.1.2005, p. 35), telle que modifiée par la décision 2007/114/CE (JO L 49 du 17.2.2007, p. 21).

Conformément aux dispositions de l'article 6 de cette décision, une subvention destinée à l'Agence est inscrite au budget général de l'Union européenne. La recette inscrite correspond à la subvention prévue au poste 15 01 04 32 de la section III «Commission» du budget général.

1040 Subvention de la Communauté européenne au titre du domaine politique «Élargissement»

Budget 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
	40 000	40 000

Commentaires

Décision 2005/56/CE de la Commission du 14 janvier 2005 (JO L 24 du 27.1.2005, p. 35) instituant l'Agence exécutive éducation, audiovisuel et culture pour la gestion de l'action communautaire dans les domaines de l'éducation, de l'audiovisuel et de la culture en application du règlement (CE) nº 58/2003 du Conseil, telle que modifiée par la décision 2007/114/CE de la Commission du 8.2.2007 (JO L 49 du 17.2.2007, p. 21)

Conformément aux dispositions de l'article 6 de cette décision, une subvention destinée à l'agence est inscrite au budget général de l'Union européenne. La recette inscrite correspond à la subvention prévue au poste 22 01 04 30 de la section III «Commission» du budget général.

AGENCE EXÉCUTIVE EDUCATION, AUDIOVISUEL ET CULTURE

DÉPENSES

Titre Chapitre	Intitulé	Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
1	**PERSONNEL**			
1 1	PERSONNEL EN ACTIVITÉ	20 155 000	118 000	20 273 000
1 3	MISSIONS ET DÉPLACEMENTS	509 000	– 67 000	442 000
1 4	INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIOMÉDICAL	504 000	– 48 000	456 000
	Total du titre 1	**21 173 000**	**3 000**	**21 176 000**
2	**IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT**			
2 0	LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	3 947 000	– 145 528	3 801 472
2 1	TRAITEMENT DE DONNÉES	2 789 000	– 225 000	2 564 000
2 2	BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	446 000	– 83 000	363 000
2 3	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT	282 000	12 000	294 000
2 4	AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	575 000	39 000	614 000
2 6	FRAIS ADMINISTRATIFS LIÉS AUX ACTVITÉS OPÉRATIONNELLES	7 815 000	– 600 472	7 214 528
	Total du titre 2	**15 854 000**	**– 1 003 000**	**14 851 000**
	TOTAL GÉNÉRAL	**37 027 000**	**– 1 000 000**	**36 027 000**

Commentaires

Budget rectificatif nº 2: Cette colonne inclut les modifications apportées dans le cadre de l'adoption du second budget rectificatif par le comité de direction le 22 octobre 2007 ainsi que les opérations de transfert approuvées par le comité de direction le 29 juin 2007.

AGENCE EXÉCUTIVE EDUCATION, AUDIOVISUEL ET CULTURE

TITRE 1

PERSONNEL

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ
CHAPITRE 1 3 — MISSIONS ET DÉPLACEMENTS
CHAPITRE 1 4 — INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIOMÉDICAL

Article Poste	Intitulé	Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
	CHAPITRE 1 1			
1 1 0	***Agents occupant un emploi prévu au tableau des effectifs***			
1 1 0 0	Traitements de base	5 750 000	– 415 000	5 335 000
1 1 0 2	Indemnités de dépaysement et d'expatriation	688 000	– 10 000	678 000
	Total de l'article 1 1 0	6 951 000	– 425 000	6 526 000
1 1 1	***Autres agents***			
1 1 1 2	Agents contractuels	9 913 000	– 720 000	9 193 000
1 1 1 3	Stagiaires	40 000	– 40 000	p.m.
1 1 1 5	Fonctionnaires européens, nationaux et internationaux de même qu'agents du secteur privé détachés temporairement à l'Agence	80 000	12 000	92 000
	Total de l'article 1 1 1	10 033 000	– 748 000	9 285 000
1 1 4	***Allocations et indemnités diverses***	255 000	– 153 000	102 000
1 1 7	***Prestations intérimaires et autres prestataires externes***	2 345 000	1 558 000	3 903 000
1 1 8	***Indemnités et frais relatifs à l'entrée en fonctions, à la cessation des fonctions et aux mutations***	250 000	– 111 000	139 000
1 1 9	***Coefficients correcteurs***	8 000	– 3 000	5 000
	TOTAL DU CHAPITRE 1 1	20 155 000	118 000	20 273 000
	CHAPITRE 1 3			
1 3 0	***Frais de missions, de déplacements et autres dépenses accessoires***	509 000	– 67 000	442 000
	TOTAL DU CHAPITRE 1 3	509 000	– 67 000	442 000
	CHAPITRE 1 4			
1 4 2	***Restaurants et cantines***	10 000		10 000
1 4 3	***Service médical***	119 000	9 000	128 000
1 4 4	***Cours de langues, recyclage et perfectionnement professionnel***	360 000		360 000
	TOTAL DU CHAPITRE 1 4	504 000	– 48 000	456 000
	Total du titre 1	**21 173 000**	**3 000**	**21 176 000**

AGENCE EXÉCUTIVE EDUCATION, AUDIOVISUEL ET CULTURE

TITRE 1

PERSONNEL

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ

1 1 0 ***Agents occupant un emploi prévu au tableau des effectifs***

1 1 0 0 Traitements de base

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
5 750 000	– 415 000	5 335 000

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes (articles 62 et 66).

Ce crédit est destiné à couvrir les traitements de base du personnel compris dans le tableau des effectifs, calculé sur la base des dispositions en vigueur et compte tenu d'éventuelles adaptations.

Ce crédit couvre également les heures supplémentaires (statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son article 56 et son annexe VI).

1 1 0 2 Indemnités de dépaysement et d'expatriation

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
688 000	– 10 000	678 000

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes (articles 62 et 69 ainsi que l'article 4 de son annexe VII).

1 1 1 ***Autres agents***

1 1 1 2 Agents contractuels

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
9 913 000	– 720 000	9 193 000

Commentaires

Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (agents contractuels: titre IV, et notamment son article 79).

Ce crédit est destiné à couvrir tous les coûts relatifs à la rémunération, à la sécurité sociale, ainsi qu'à toutes allocations, indemnités et autres dépenses relatives à ces agents.

1 1 1 3 Stagiaires

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
40 000	– 40 000	p.m.

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives aux stages administratifs accessibles à des jeunes étudiants. Les dépenses comprennent les indemnités et cotisations sociales pour les stagiaires, les frais relatifs aux déplacements effectués au cours des stages et les frais de voyage en début et en fin de stage ou de séjour.

AGENCE EXÉCUTIVE EDUCATION, AUDIOVISUEL ET CULTURE

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

1 1 1 *(suite)*

1 1 1 5 Fonctionnaires européens, nationaux et internationaux de même qu'agents du secteur privé détachés temporairement à l'Agence

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
80 000	12 000	92 000

Commentaires

Les modalités de désignation et de rétribution des fonctionnaires ainsi que les autres conditions financières arrêtées par la Commission seront appliquées par analogie.

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives au détachement de fonctionnaires européens (notamment de fonctionnaires en stage à la Commission), nationaux et d'autres experts à l'Agence et à leur affectation provisoire dans ses services.

1 1 4 ***Allocations et indemnités diverses***

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
255 000	– 153 000	102 000

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes (articles 70, 74 et 75 ainsi que l'article 8 de son annexe VII).

Ce crédit est destiné à couvrir:

— l'allocation de naissance et l'allocation en cas de décès d'un fonctionnaire — poste 1 1 4 0,

— les frais de voyage à l'occasion du congé annuel — poste 1 1 4 1,

— l'indemnité de logement/de transport — poste 1 1 4 2,

— les indemnités forfaitaires de fonction — poste 1 1 4 3,

— les indemnités forfaitaires de déplacement — poste 1 1 4 4,

— les indemnités spéciales comptable et régisseur d'avance — poste 1 1 4 5,

— les indemnités pour astreinte/pour service continu — poste 1 1 4 7,

— les autres indemnités — poste 1 1 4 9.

1 1 7 ***Prestations intérimaires et autres prestataires externes***

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
2 345 000	1 558 000	3 903 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le recours à:

— du personnel intérimaire — poste 1 1 7 0,

— d'autres personnels externes, y compris les coûts des SLA liés au paiement des personnels — poste 1 1 7 8.

AGENCE EXÉCUTIVE EDUCATION, AUDIOVISUEL ET CULTURE

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

1 1 8 ***Indemnités et frais relatifs à l'entrée en fonctions, à la cessation des fonctions et aux mutations***

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
250 000	– 111 000	139 000

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes.

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives:

— aux frais de voyage lors de la prise et de la cessation de fonction, y compris ceux des membres de la famille (articles 20 et 71 et article 7 de son annexe VII) — poste 1 1 8 1,

— aux indemnités d'installation, de réinstallation et de mutation (articles 5 et 6 de son annexe VII) — poste 1 1 8 2,

— aux frais de déménagement (articles 20 et 71 et article 9 de son annexe VII) — poste 1 1 8 3,

— aux indemnités journalières temporaires (articles 20 et 71 et article 10 de son annexe VII) — poste 1 1 8 4,

— aux frais de recrutement (articles 27 à 31 et 33 et annexe III) — poste 1 1 8 5.

1 1 9 ***Coefficients correcteurs***

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
8 000	– 3 000	5 000

Commentaires

Cet article est destiné à couvrir

— le paiement des coefficients correcteurs — poste 1 1 9 0,

— et l'adaptation des rémunérations — poste 1 1 9 1,

conformément aux décisions prises par le Conseil.

CHAPITRE 1 3 — MISSIONS ET DÉPLACEMENTS

1 3 0 ***Frais de missions, de déplacements et autres dépenses accessoires***

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
509 000	– 67 000	442 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de missions du personnel de l'Agence.

CHAPITRE 1 4 — INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIOMÉDICAL

1 4 2 ***Restaurants et cantines***

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
10 000		10 000

CHAPITRE 1 4 — INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIOMÉDICAL *(suite)*

1 4 3 ***Service médical***

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
119 000	9 000	128 000

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son article 59 et l'article 8 de son annexe II.

1 4 4 ***Cours de langues, recyclage et perfectionnement professionnel***

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
360 000		360 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir la participation financière de l'Agence aux cours de perfectionnement auxquels ses agents prennent part.

AGENCE EXÉCUTIVE EDUCATION, AUDIOVISUEL ET CULTURE

TITRE 2

IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 2 0 — LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES

CHAPITRE 2 1 — TRAITEMENT DE DONNÉES

CHAPITRE 2 2 — BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES

CHAPITRE 2 3 — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT

Article Poste	Intitulé	Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
	CHAPITRE 2 0			
2 0 0	***Loyers***	2 133 000	– 70 000	2 063 000
2 0 1	***Assurances***	7 000	– 928	6 072
2 0 2	***Eau, gaz, électricité et chauffage***	290 000	– 50 000	240 000
2 0 3	***Nettoyage et entretien***	617 000	4 000	621 000
2 0 4	***Aménagement des locaux***	50 000	– 25 000	25 000
2 0 5	***Sécurité et surveillance des immeubles***	490 000	6 000	496 000
2 0 9	***Autres dépenses***	360 000	– 9 600	350 400
	TOTAL DU CHAPITRE 2 0	3 947 000	– 145 528	3 801 472
	CHAPITRE 2 1			
2 1 0	***Informatique***			
2 1 0 0	Équipement de traitement de données	553 000	– 65 000	488 000
2 1 0 1	Développement de logiciels	883 000	– 32 000	851 000
2 1 0 2	Autres services externes	1 353 000	– 128 000	1 225 000
	Total de l'article 2 1 0	2 789 000	– 225 000	2 564 000
	TOTAL DU CHAPITRE 2 1	2 789 000	– 225 000	2 564 000
	CHAPITRE 2 2			
2 2 0	***Matériel et installations techniques***			
2 2 0 0	Achat de matériel et installations techniques	23 000	41 000	64 000
2 2 0 2	Location et leasing de matériel et installations techniques	75 000	– 16 000	59 000
2 2 0 3	Entretien, exploitation et réparation de matériel et installations techniques	122 000	– 15 000	107 000
	Total de l'article 2 2 0	220 000	10 000	230 000
2 2 1	***Mobilier***			
2 2 1 0	Achat de mobilier	171 000	– 85 000	86 000
	Total de l'article 2 2 1	191 000	– 85 000	106 000
2 2 3	***Matériel de transport***			
2 2 3 2	Location et leasing de matériel de transport	30 000	– 4 000	26 000
	Total de l'article 2 2 3	30 000	– 4 000	26 000
2 2 5	***Dépenses de documentation et de bibliothèque***	5 000	– 4 000	1 000
	TOTAL DU CHAPITRE 2 2	446 000	– 83 000	363 000
	CHAPITRE 2 3			
2 3 0	***Papeterie et fournitures de bureau***	142 000	– 20 000	122 000

AGENCE EXÉCUTIVE EDUCATION, AUDIOVISUEL ET CULTURE

CHAPITRE 2 3 — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT *(suite)*
CHAPITRE 2 4 — AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS
CHAPITRE 2 6 — FRAIS ADMINISTRATIFS LIÉS AUX ACTVITÉS OPÉRATIONNELLES

Article Poste	Intitulé	Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
2 3 2	***Charges financières***			
2 3 2 0	Frais bancaires	1 000		1 000
2 3 2 1	Pertes de change	p.m.		p.m.
2 3 2 9	Autres frais financiers	2 000		2 000
	Total de l'article 2 3 2	3 000		3 000
2 3 3	***Frais de contentieux***	p.m.	55 000	55 000
2 3 5	***Autres dépenses de fonctionnement***	47 000	– 23 000	24 000
	TOTAL DU CHAPITRE 2 3	282 000	12 000	294 000
	CHAPITRE 2 4			
2 4 0	***Affranchissement de correspondance et frais de port***	50 000	– 6 000	44 000
2 4 1	***Télécommunications***			
2 4 1 0	Abonnements et redevances	525 000	45 000	570 000
	Total de l'article 2 4 1	525 000	45 000	570 000
	TOTAL DU CHAPITRE 2 4	575 000	39 000	614 000
	CHAPITRE 2 6			
2 6 0	***Frais d'experts et de réunions liés aux activités opérationnellles***	5 000 000	– 577 472	4 422 528
2 6 1	***Frais d'interprétation***	100 000	– 38 000	62 000
2 6 2	***Information, communication et publication***	600 000	– 90 000	510 000
2 6 3	***Frais de traduction***	600 000	100 000	700 000
2 6 4	***Frais d'audits***	1 440 000	80 000	1 520 000
2 6 5	***Frais d'études***	75 000	– 75 000	p.m.
	TOTAL DU CHAPITRE 2 6	7 815 000	– 600 472	7 214 528
	Total du titre 2	**15 854 000**	**– 1 003 000**	**14 851 000**
	TOTAL GÉNÉRAL	**37 027 000**	**– 1 000 000**	**36 027 000**

AGENCE EXÉCUTIVE EDUCATION, AUDIOVISUEL ET CULTURE

TITRE 2

IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 20 — LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES

200 ***Loyers***

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
2 133 000	– 70 000	2 063 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les loyers relatifs aux immeubles ou parties d'immeubles occupés.

201 ***Assurances***

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
7 000	– 928	6 072

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les contrats d'assurances relatifs aux immeubles ou parties d'immeubles occupés.

202 ***Eau, gaz, électricité et chauffage***

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
290 000	– 50 000	240 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les consommations courantes.

203 ***Nettoyage et entretien***

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
617 000	4 000	621 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'entretien de l'immeuble mis à la disposition de l'Agence (pièces, ascenseur, chauffage, air conditionné, électricité, conduites).

204 ***Aménagement des locaux***

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
50 000	– 25 000	25 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'exécution de travaux d'aménagement et de modifications des cloisons dans l'immeuble.

205 ***Sécurité et surveillance des immeubles***

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
490 000	6 000	496 000

AGENCE EXÉCUTIVE EDUCATION, AUDIOVISUEL ET CULTURE

CHAPITRE 20 — LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES *(suite)*

209 Autres dépenses

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
360 000	– 9 600	350 400

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les autres dépenses courantes en matière d'immeubles non spécialement prévues, notamment taxes et voirie, assainissement, enlèvement d'ordures, ramonage.

CHAPITRE 21 — TRAITEMENT DE DONNÉES

210 Informatique

2100 Équipement de traitement de données

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
553 000	– 65 000	488 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'achat ou la location d'ordinateurs et de périphériques.

Il couvre également les frais d'entretien, de fonctionnement, de réparations, de supports d'informations, de documentation et autre matériel, etc.

2101 Développement de logiciels

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
883 000	– 32 000	851 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de sociétés de service et de conseil en informatique pour des services tels que:

— la maintenance des équipements existants,

— la mise en place de nouveaux équipements et l'extension de ceux existants (étude de faisabilité, analyse, programmation, mise en œuvre, etc.),

— la gestion et le paramétrage de systèmes d'exploitation,

— l'achat, la location et l'entretien d'ensembles de programmes et de logiciels, etc.

2102 Autres services externes

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
1 353 000	– 128 000	1 225 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de spécialistes externes en informatique (opérateurs, informaticiens, ingénieurs-système, etc.), à l'exception du personnel intérimaire pour la saisie de données.

AGENCE EXÉCUTIVE EDUCATION, AUDIOVISUEL ET CULTURE

CHAPITRE 2 2 — BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES

2 2 0 Matériel et installations techniques

2 2 0 0 Achat de matériel et installations techniques

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
23 000	41 000	64 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses d'acquisition:

— de matériels audiovisuel, de reproduction, d'archivage, de bibliothèque et d'interprétation, tels que cabines, écouteurs et boîtiers d'écoute pour installations d'interprétation simultanée,

— d'outillage divers pour les ateliers d'entretien des bâtiments,

— de petit matériel bureautique, tel que machines à écrire et à calculer, machines à traitement de textes, etc.

2 2 0 2 Location et leasing de matériel et installations techniques

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
75 000	– 16 000	59 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de location et de leasing des matériels et équipements repris au poste 2 2 0 0.

2 2 0 3 Entretien, exploitation et réparation de matériel et installations techniques

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
122 000	– 15 000	107 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'entretien et de réparation des matériels et équipements repris au poste 2 2 0 0.

2 2 1 Mobilier

2 2 1 0 Achat de mobilier

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
171 000	– 85 000	86 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'acquisition de mobilier.

2 2 3 Matériel de transport

2 2 3 2 Location et leasing de matériel de transport

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
30 000	– 4 000	26 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir la location, le leasing de matériel roulant ainsi que les locations occasionnelles et les frais relatifs à l'utilisation des transports en commun.

AGENCE EXÉCUTIVE EDUCATION, AUDIOVISUEL ET CULTURE

CHAPITRE 2 2 — BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES *(suite)*

2 2 5 Dépenses de documentation et de bibliothèque

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
5 000	– 4 000	1 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir notamment:

— le fonds de bibbiothèque — poste 2 2 5 0,

— l'équipement en matériels spéciaux pour bibliothèques (fichiers, rayonnages, meubles catalogues, etc.) — poste 2 2 5 1,

— les abonnements aux journaux et aux périodiques — poste 2 2 5 2,

— les abonnements aux agences de presse — poste 2 2 5 3,

— les frais de reliure et autres, indispensables à la conservation des ouvrages et périodiques — poste 2 2 5 4.

CHAPITRE 2 3 — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT

2 3 0 Papeterie et fournitures de bureau

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
142 000	– 20 000	122 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de photocopie, les produits pour les appareils de reproduction, le papier et les fournitures de bureau.

2 3 2 Charges financières

2 3 2 0 Frais bancaires

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
1 000		1 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais bancaires.

2 3 2 1 Pertes de change

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
p.m.		p.m.

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les pertes de change.

2 3 2 9 Autres frais financiers

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
2 000		2 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les autres frais financiers.

AGENCE EXÉCUTIVE EDUCATION, AUDIOVISUEL ET CULTURE

CHAPITRE 2 3 — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT *(suite)*

2 3 3 Frais de contentieux

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
p.m.	55 000	55 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de contentieux et de recours à l'assistance d'avocats ou autres experts.

2 3 5 Autres dépenses de fonctionnement

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
47 000	– 23 000	24 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses diverses de fonctionnement, notamment:

— les assurances diverses — poste 2 3 5 0,

— les frais divers de réunion interne — poste 2 3 5 2,

— les travaux de manutention et de déménagement — poste 2 3 5 3,

— les dépenses d'archivage de documents — poste 2 3 5 4,

— les tenues de service et vêtements de travail — poste 2 3 5 5,

— les dépenses diverses, y compris les prestations des services horizontaux — poste 2 3 5 6.

CHAPITRE 2 4 — AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

2 4 0 Affranchissement de correspondance et frais de port

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
50 000	– 6 000	44 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses d'affranchissement et de port, y compris l'envoi de colis postaux.

2 4 1 Télécommunications

2 4 1 0 Abonnements et redevances

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
525 000	45 000	570 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'abonnements et de communications ainsi que les dépenses relatives aux équipements de télécommunication y compris l'entretien et les réparations de matériel.

AGENCE EXÉCUTIVE EDUCATION, AUDIOVISUEL ET CULTURE

CHAPITRE 2 6 — FRAIS ADMINISTRATIFS LIÉS AUX ACTVITÉS OPÉRATIONNELLES

2 6 0 Frais d'experts et de réunions liés aux activités opérationnellles

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
5 000 000	– 577 472	4 422 528

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de réunions d'experts et de partenaires organisées par l'Agence dans le cadre de ses activités opérationnelles:

— frais d'experts — poste 2 6 0 0,

— frais de réunion — poste 2 6 0 1.

2 6 1 Frais d'interprétation

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
100 000	– 38 000	62 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'interprétation exposés par l'Agence dans le cadre de ses activités opérationnelles.

2 6 2 Information, communication et publication

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
600 000	– 90 000	510 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'information, de communication et de publication exposés par l'Agence dans le cadre de ses activités opérationnelles.

2 6 3 Frais de traduction

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
600 000	100 000	700 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de traduction exposés par l'Agence dans le cadre de ses activités opérationnelles.

2 6 4 Frais d'audits

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
1 440 000	80 000	1 520 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'audits exposés par l'Agence dans le cadre de ses activités opérationnelles.

2 6 5 Frais d'études

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
75 000	– 75 000	p.m.

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'études exposés par l'Agence dans le cadre de ses activités opérationnelles.

AGENCE EXÉCUTIVE EDUCATION, AUDIOVISUEL ET CULTURE

Tableau des effectifs

Catégories et grades	Postes permanents			Postes temporaires		
	2007	2006	2005	2007	Budget rectificatif nº 2	Total
AD16	—	—	—	—	—	—
AD15	—	—	—	—	—	—
AD14	—	—	—	1	—	1
AD13	—	—	—	4	– 4	—
AD12	—	—	—	9	– 4	5
AD11	—	—	—	21	– 14	7
AD10	—	—	—	8	– 7	1
AD9	—	—	—	3	+ 16	19
AD8	—	—	—	6	+ 5	11
AD7	—	—	—	—	+ 4	4
AD6	—	—	—	—	+ 1	1
AD5	—	—	—	—	+ 6	6
Total AD	—	—	—	52	+ 3	55
AST11	—	—	—	—	—	—
AST10	—	—	—	5	– 2	3
AST9	—	—	—	—	—	—
AST8	—	—	—	9	– 9	—
AST7	—	—	—	9	– 7	2
AST6	—	—	—	5	– 1	4
AST5	—	—	—	—	+ 4	4
AST4	—	—	—	—	+ 4	4
AST3	—	—	—	—	+ 11	11
AST2	—	—	—	—	—	—
AST1	—	—	—	—	—	—
Total AST	—	—	—	28	—	28
Total	**—**	**—**	**—**	**80**	**+ 3**	**83**